

AMENAGEMENT / URBANISME : Présentation des aménagements futurs du Parc du Technopôle

Richard Lioger, vice-président de [METZ METROPOLE](#) / T : 03.87.20.10.00, président de la commission chargée des espaces d'activités économique et 1er adjoint de la Ville de Metz, chargé de l'urbanisme, a présenté lors d'une réunion publique les futurs aménagements prévus sur la zone d'activité commerciale du Parc du Technopôle de Metz. Une nouvelle étude du quartier de la ZAC de Mercy prévoit de consacrer pas loin de 6 ha à des logements. Le village de Grigy, qui jouxte cette zone destinée depuis l'origine aux entreprises liées aux médias, à l'information, à l'enseignement et la recherche ainsi qu'aux nouvelles technologies « mérite qu'on y amène des habitants, et pas uniquement des activités », selon Richard Lioger. En résumé : redonner une vie au hameau de Grigy. Les spécialistes ont aussi pensé à préserver un espace non construit. « L'objectif est de nouer des partenariats avec des agriculteurs », a détaillé Gabriel Humbert, responsable de projet à la [SAREMM](#) / T : 03.87.39.78.00 (Société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole) pour l'exploitation de parcelles. Il est aussi prévu la mise en valeur du ruisseau par un repositionnement des bassins et de petits espaces publics de proximité. www.metzmetropole.fr / www.saremm.com